



BUREAU DU 5 JANVIER 2023

à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont)

Secrétaire de séance : Patrick THOMINES

DÉLIBÉRATION

B 2023/03 Domaines de compétences par thèmes – Environnement – Renouvellement du Contrat de territoire « Eau et Climat » sur le territoire de l'EPCI Agglomération du Cotentin

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 5 janvier 2023 (initialement prévu le 14 décembre, reporté le 21 décembre annulés faute de quorum) à la Maison du Parc à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont), sous la présidence de Françoise LEROSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 décembre 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**

Pour les Conseils départementaux

Benoît **FIDELIN**, Maryse **LE GOFF**, Françoise **LEROSIGNOL**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

Malika **CHERRIERE** (démissionnaire), JEAN Antoine, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Conseils départementaux

Martine **LEMOINE**, Hervé **MARIE**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom)

Pour les communes

Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Aurélien **MARION** (Appeville)

Étaient également présents :

Pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Joëlle **RIMBERT**

Soit un quorum de 13 membres sur 23.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2023/03 Domaines de compétences par thèmes – Environnement – Renouvellement du Contrat de territoire « Eau et Climat » sur le territoire de l'EPCI Agglomération du Cotentin

Le 11^e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, « Eau et Climat » se décline, notamment, par la mise en œuvre de contrats de territoire « Eau et Climat ».

Ces contrats visent à obtenir la mobilisation de maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin propose au Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin de renouveler la co-signature du Contrat de territoire « Eau et Climat » portant sur son territoire, pour la période 2023-2024. À travers ce contrat, le Parc s'engagerait à poursuivre le travail d'animation autour des zones humides de marais.

La signature du contrat aura lieu le 27 janvier 2023. Françoise LEROSIGNOL et Pascal MARIE étant retenus par d'autres engagements ne pourront y assister. Le Parc sera représenté par Nicolas Fillol, responsable du pôle « Biodiversité ressource en eau ».

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la présidente à renouveler la co-signature du Contrat de territoire « Eau et Climat » sur le territoire de l'EPCI Agglomération du Cotentin.

- **AUTORISE** la présidente à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

**Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 24 janvier 2023**

**Françoise LEROSIGNOL
Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Dome-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr